

PROGRAMME FORMATION MANIPULATION EXTINCTEUR

Maitriser les gestes et être sensibilisé aux risques incendies et savoir réagir en cas d'incendie

Cette formation contient 4 modules réparties de la façon suivante :

1 : Les principes de base du feu : 1h

- Le triangle du feu
- Les causes
- Le fonctionnement du feu et sa propagation
- Les classes de feux
- Les fumées et vapeurs

2 : Identifier les procédés d'extinction du feu : 1h

- Les différents extincteurs
- Les agents extincteurs (Poudre, CO2, Eau, ...)
- Les mesures de sécurités
- Les différentes techniques d'interventions
- Identifier les zones à risques (Locaux dangereux, ...)
- Connaitre la différence entre donner l'alerte et donner l'alarme

3 : Manipulation des extincteurs : 1h

- Les mesures de sécurités
- Utiliser le bon extincteur par rapport à l'origine du feu
- Exercices pratique d'extinction d'un feu

4 : Conclusion : 30 min

- Questions et échanges
- Test théorique QCM
- Remplissage des documents de fin de formation

La durée des modules est donnée à titre indicatif, elle peut varier selon le nombre de stagiaire et la durée des échanges entre les stagiaires et le formateur.

La durée prévue pour cette formation est de 3h30 heures.

La formation se déroulera directement chez le client.

Le prix de la formation est de 1000 euros TTC par groupe de 1 à 5 personnes et 1200 euros TTC par groupe de 5 à 10 personnes.

Cette formation permettra aux participants d'acquérir les capacités suivantes :

- Donner et faire donner l'alerte
- Savoir faire face à un feu
- Savoir utiliser un extincteur

Profils des stagiaires :

Toutes les personnes voulant apprendre à utiliser un extincteur

Prérequis :

- Savoir lire et écrire français

Modalité et délais d'accès :

Pour les entreprises ayant recours à leur OPCO, la signature de la convention et l'envoi du dossier auprès de l'OPCO concerné a lieu un mois avant la date de la formation afin de connaître le montant de la prise en charge.

Pour les entreprises n'ayant pas recours aux OPCO, accès possible à la formation dans un délai de 7 jours postérieure à la signature de la convention de formation et/ou de 15 jours postérieure à la signature d'un contrat de formation permettant le respect du délai de rétractation du client particulier, après avoir rempli un formulaire sur le site internet.

Organisation de la formation :

La formation sera réalisée par l'un de nos formateurs compétents.

Le nom du formateur apparaîtra sur la convention.

Tous nos formateurs justifieront de leurs compétences via leur CV et leurs diplômes.

Moyens pédagogiques :

- La formation se déroulera chez le client.
- Documents de support de formations projetés.
- Etudes de cas et mise en pratique.
- Mise à disposition de matériels pour les exercices pratiques.
- Mise à disposition d'un document récapitulatif à la fin de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuilles d'émargements
- Test théorique (questionnaire) et pratique
- Mise en situation réelle
- Questions et échanges en fin de formation

Accessibilité :

Toutes les formations dispensées chez RYKA Formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage. Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Un certificat de formation sera donné au client et pourra être affiché dans l'entreprise ou en boutique.